

Des coureurs se font volontairement flasher par les radars à Paris

écrit par Jules Ferry | 7 septembre 2021



Depuis que la limitation de vitesse est passée à 30km/h dans Paris, des coureurs s'amuse à déclencher les radars.

Depuis le 30 août, **il n'est plus autorisé de rouler au-dessus de 30km/h** dans une grande partie des voies parisiennes. Des petits malins se sont donc amusés à déclencher les quelques radars placés dans la ville... en courant. C'est en tout cas ce qu'a décidé de faire la boutique DISTANCE, spécialisée dans la course à pied. Dans un message de promotion diffusé sur les réseaux sociaux, les coureurs de l'entreprise parisienne se filment en train de s'amuser à déclencher le flash des radars parisiens au beau milieu de la nuit.

Le Figaro

Joe Dassin visionnaire : dans Paris, à vélo, on dépasse les autos...(bientôt à pied !)

A votre retour dans notre belle ville si bien entretenue, vous avez découvert avec surprise que la circulation dans une grande partie de Paris est désormais limitée à 30 km/h.

La démagogie de cette mesure ne saurait vous tromper car, vous en êtes certain, elle a été prise à l'instigation du lobby des trottinettes électriques.

Mais pourquoi se limiter à 30km/h puisque certaines études indiquent qu'à cette vitesse la pollution engendrée est supérieure à celle qui serait produite à 50 ?

Madame Hidalgo, ayons le courage d'aller plus loin encore : passons tout de suite à une limitation à 10km/h !

Il suffit de se replonger quelques décennies en arrière : cela fonctionnait très bien, sans aucune pollution. La preuve ...



Les Champs Elysées en 1900



Place de la Bastille 1889, Photo Léon et Lévy



*Pont de l'Alma 1889, Vous avez vu la différence?
Cette tranquillité, ce calme, et cette absence de
trottinette électrique sur les trottoirs
(et le mobilier urbain a le temps d'être entretenu)*



Place de l'Opéra 1900



Rue de Rivoli 1900



Les quais devant le Louvre, 1900



*Avenue de l'Opéra.
Nous sommes en février 1956.*



Place de la Concorde 1900

Ici, peu de risque d'être écrasé, à moins de se jeter sous les sabots d'un cheval.

C'est bien la preuve qu'à 10 km/h on ne risque rien ...

Photos John d'Orbigny
<https://www.facebook.com/johndorbigny/>